

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 26 (1918)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sujet de Davel, M. William Charrière de Sévery a ajouté que dans une lettre au lieutenant-général Charles de Chandieu, qui lui avait raconté l'équipée de Davel, Louis-Auguste Bourbon, duc du Maine (fils bâtard de Louis XIV et de M^{me} de Montespan), colonel général des Suisses, qualifie la tentative de Davel « d'une extravagance concertée avec personne », et n'en fait plus mention, ce qui montre que la tentative de Davel n'a pas remué profondément ses contemporains.

La famille Langin est éteinte. Contrairement à ce qui a été annoncé en son temps, le nommé Henri Davel, présenté lors de son décès, il y a quelques années, comme le dernier descendant du héros vaudois, n'était pas un descendant du major, puisque ce dernier n'a pas été marié.

* * *

Au milieu du XI^e siècle, Falco de Grandson, ne pouvant obtenir de son père la main d'Adélaïde, fille de Barthélémy, comte de Roussy, qui fut évêque de Lens (les évêques de Lens portaient la sainte-ampoule au sacre des rois de France), enleva le père et la fille dans un guet-apens, probablement à La Sarra et obtint son consentement au mariage. Ce fut un « beau mariage », car les ascendances de la mariée remontaient, par le père, à Charlemagne, à Henri l'Oiseleur; par la mère à Rodolphe Ier, roi de Bourgogne transjurane, et à Hugues Capet; l'enlèvement du beau-père par son futur gendre, de la maison de Grandson, qui devint ainsi beau-frère du roi d'Aragon, a eu pour conséquence indirecte la fondation de l'Abbaye des Prémontrés et la colonisation de la Vallée de Joux.

Cette histoire, contée avec l'esprit et l'enjouement qui lui sont coutumiers, a valu à M. Favey de vifs applaudissements.

Ouverte à 2 1/2 heures, la séance a été levée à 4 h. 15.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 13 février 1918.

Présidence de M. GILLIARD, président.

Ouverte à 2 h. 1/2, la séance débute par la lecture du procès-verbal, qui est lu et adopté. Puis l'assemblée se lève pour honorer

la mémoire de deux sociétaires disparus : M^{me} Louise Treyvaux, à Lausanne, et M. François Roulier, à Yvonand. Trois admissions sont prononcées : celles de MM. Arnold Gachet, à Bioley-Orjulaz, René Secretan et Carl Haff, à Lausanne.

M. *Julien Gruaz* donne lecture de sa communication sur : *La médaille commémorative de l'Acte de médiation et du 14 avril*, frappée en 1812, sur l'ordre du Conseil d'Etat et par décision du Grand Conseil. M. Gruaz a reconstitué, d'après les procès-verbaux des deux assemblées, l'histoire de la création de cette médaille, œuvre du fameux graveur français Andrieu. Sur ce dernier et sur ses œuvres, très nombreuses, M. Gruaz a fourni de très intéressants renseignements.

M. *Arnold Bonard* parle de *Jean-Théodore Rivier et l'Année de la misère*. Se basant sur un livre paru récemment et non mis dans le commerce, M. Bonard présente la biographie de J.-Th. Rivier. La vie de ce bourgeois d'Aubonne fut mouvementée à souhait. Tout jeune, il s'était destiné au commerce. La Révolution le trouva à Lorient, à la tête d'un important commerce. Il y fit preuve du plus pur jacobinisme, malgré une ressemblance avec Louis XVI, qui faillit lui coûter cher, le jour où l'on ramena de Varennes, à Paris, l'infortuné monarque. En 1799, Jean-Théodore vint s'établir à l'ouest de Lausanne, dans la campagne du « Désert » qu'il avait achetée. Il occupa plusieurs charges honorables, créa une « Caisse d'épargne et de prévoyance » qui subsiste encore aujourd'hui, et rendit, lors de la fameuse année de la misère, les plus grands services à son pays. Le Grand Conseil, dont il était membre, fit mentionner le fait dans son Registre des procès-verbaux. Il mourut, âgé de 71 ans, en 1821. Quelques historiens ont attribué à Philippe Rivier l'acte patriotique de Jean-Théodore. M. Bonard a donc réparé comme il l'a dit lui-même, « une erreur qui est aussi une injustice ».

M. *Meylan-Faure* a retracé ensuite l'histoire de *Saint-Triphon*. L'heure avancée l'a obligé à ne lire qu'une petite partie de son travail intéressant et très nourri, il en communiquera la suite dans une prochaine séance.

L'assemblée, qui avait vivement applaudi les conférenciers, s'est séparée à 4 h. 1/4.

M. P.